

Argentré

INFOS

Journal
municipal
d'information

N°253 • Janvier 2013



Actifs Dynamiques Passionnés
Notre identité

édito

Émile BLANDEAU / Maire



L'avenir nous appartient

C'est dans cette perspective que 2013 ouvre ses portes et notre volonté à imaginer notre développement à hauteur 2020 permet d'anticiper l'accueil de ceux qui ont choisi de venir habiter à Argentré-du-Plessis, soit pour des raisons professionnelles ou des raisons liées à la qualité de vie ou encore à notre situation géographique. Le recensement qui va s'opérer entre mi-janvier et mi-février nous permettra d'évaluer, d'une

façon précise, notre population. Nous projetons notre réflexion et la mise en place des équipements, sur une population d'environ 5 000 habitants en 2020.

Un autre élément qui mobilise notre attention, c'est l'évolution de nos finances avec la baisse annoncée des dotations d'état par le gouvernement et le risque de voir les mêmes effets avec Vitré Communauté si d'aventure la récession économique s'amplifie. Nous demandons avec insistance à Vitré Communauté de porter notre dotation de solidarité à 150 € par habitant mais nous ne sommes pas entendus.

Mais restons optimistes, la qualité de nos entreprises nous permet de demeurer à un taux d'emploi très favorable et vos élus, moi le premier, sont déterminés à valoriser ce sacro-saint développement de manière à ce que le fléau social qu'est le chômage ait le minimum de prise à Argentré-du-Plessis.

Vos élus et le personnel communal sont concentrés pendant cette année 2013 sur quelques gros chantiers :

- La construction de l'école Jean-Louis Etienne,
- La viabilisation d'une première tranche de la ZAC de Bel Air,
- L'assainissement de tout le secteur de la Croix Perrault, avec la mise en place d'une canalisation de 2,2 kms pour le raccordement à la station d'épuration,
- La réforme des rythmes scolaires avec ses incidences financières.

Dans un autre secteur, la construction de la Ligne à Grande Vitesse, modifiant l'aspect géographique de notre commune, apportera du baume au cœur à nos entreprises et à nos commerçants.

Une page nouvelle de notre destin s'écrit en ce début d'année et le chemin vers notre développement est un travail de longue haleine.

Déterminé et confiant dans l'avenir, je souhaite à chaque argentréenne et chaque argentréen une année 2013 pleine et généreuse et que la santé vous accompagne et vous permette de réaliser tous vos projets. Vous toucherez ainsi de près le bonheur de vivre à Argentré-du-Plessis.

Bonne Année à tous.

p.3-6

Vie municipale

- ▶ En bref... le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2012
- ▶ Tarifs municipaux 2013
- ▶ Suppression des autorisations de sortie du territoire
- ▶ Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité
- ▶ Le chiffre du mois

p.6

Vie locale

- ▶ Restaurant « Le Sévigné »
- ▶ Association « Le Relais »

p.6-7

Vie associative

- ▶ Association « Les Mini Pouss' »
- ▶ Association « Les Comédiens du soir »
- ▶ Association JA section Cin'évasion

p.8

Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma

Remise des articles auprès d'Hélène DIARD, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** : communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 88 00

Comité de lecture : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Florence Hamon, Jean-Noël Bévière, Claude Cailleau, Myriam Belloir et Hélène Diard.

Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis. Reproduction et vente interdites. Conception et réalisation : Studio Creatys.

Mairie d'Argentré-du-Plessis
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

www.argentre-du-plessis.fr

En bref... le compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 10 décembre 2012

Chapelle Saint-Pierre : présentation sur l'état du bâtiment

Préalablement aux questions soumises à délibération, le Conseil Municipal a poursuivi sa réflexion concernant les travaux à entreprendre pour maintenir la chapelle Saint-Pierre en bon état. A ce titre,



Monsieur RIAUX, maître charpentier, membre de la société des experts bois, a été accueilli en début de séance. Il s'est exprimé sur les possibilités de préservation de ce patrimoine bâti. La municipalité a réaffirmé qu'elle considèrerait comme un devoir moral la nécessité de se mobiliser pour cet élément du patrimoine qui abrite une magnifique charpente qui a environ 1000 ans.

Rapport annuel du SMICTOM – Exercice 2011

Le Conseil Municipal a unanimement approuvé le rapport financier et technique du SMICTOM pour l'année 2011. Ce rapport permet d'informer la population et les élus sur le service d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés, par le biais des indicateurs techniques et financiers du

service qu'il contient.

Ce rapport est tenu à la disposition du public au siège du SMICTOM du Sud-Est d'Ille et Vilaine, sur le site internet www.smictom-sudest35.fr, ainsi qu'auprès de l'ensemble des structures adhérentes, dont la mairie d'Argentré-du-Plessis

Réforme de l'intercommunalité

Conformément à la loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des Collectivités Territoriales, la décision préfectorale modifiant la carte intercommunale a été notifiée par arrêté en date du 20 septembre 2012. L'article 63 de cette loi prévoit que le Conseil Municipal de la commune dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté préfectoral pour exprimer explicitement son accord ou son désaccord sur cette modification de périmètre.

Rappelant la position précédente du Conseil Municipal en date du 25 juillet 2011 qui souhaitait voir

maintenue la configuration actuelle de 3 EPCI sur le territoire de Vitré, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable au projet de fusion entre la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté et la Communauté de Communes du Pays Guerchais, avec l'intégration au nouvel ensemble des communes de Bais et de Rannée. Sur les 21 membres de l'assemblée, 18 ont voté contre ce projet, 2 se sont prononcés en faveur de ce projet et 1 membre a voté blanc.

Coordonnateurs de l'enquête de recensement 2013

La commune d'Argentré-du-Plessis fait l'objet d'un recensement de sa population du 17 janvier au 16 février 2013. A ce titre, il appartient à la commune de désigner un ou plusieurs coordinateurs qui seront les interlocuteurs de l'INSEE pendant toute la durée du recensement. Le coordinateur est chargé de mettre en place la logistique et la communication du

recensement, et d'assurer la fonction d'encadrement des agents recenseurs. Le Conseil Municipal a ainsi approuvé à l'unanimité la désignation et les modalités d'indemnisation de deux agents communaux pour assurer la coordination de l'enquête de recensement en 2013.



Association Foyer des Ados (AFA) : Convention

Dans le cadre des relations unissant la commune et l'AFA (Association du Foyer des Ados), une nouvelle convention a été préparée pour déterminer les moyens humains et matériels mis à disposition de

l'association par la commune, et pour définir les relations fonctionnelles et financières entre l'association du Foyer des Ados et la commune d'Argentré-du-Plessis.

Comité de jumelage

Subvention exceptionnelle

Dans le cadre de l'organisation par le comité de jumelage d'un week-end d'accueil des allemands à l'occasion des 40 ans de leur première rencontre, une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 800 euros a été attribuée au Comité de jumelage.

Réaménagement des emprunts

Dans le cadre de la gestion de la dette de la commune et afin de profiter des évolutions et opportunités des marchés financiers, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a voté le réaménagement de 3 emprunts initialement contractés par la commune en francs suisses, le cours de change étant à l'époque très favorable. S'y substitue un seul emprunt en euros refinançant le capital restant dû pour un montant de 484 164,51 €, sur une durée de 5 ans et 9 mois.

Encassement d'une indemnité suite à des dégradations au Centre culturel



Suite aux dégradations intervenues le 18 juillet 2012 au Centre culturel «Le Plessis Sévigné», lors d'un mariage qui y était organisé, le Conseil Municipal a unanimement approuvé l'encassement du chèque émis par la compagnie d'assurance pour le remboursement de la facture des frais de remise en état de la salle du Centre Culturel Le Plessis Sévigné pour un montant de 459,03 €.

Cession gratuite à la commune d'une parcelle de terrain

À l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a accepté la cession gratuite à la commune, d'une parcelle de terrain d'environ 9 m² appartenant à M et Mme COLINET, 12, rue Saint-Pierre ainsi que la régularisation par acte authentique de cette cession, outre l'attribution d'un numéro de cadastre à cette parcelle. Les frais d'arpentage et d'acquisition seront à la charge de la commune.

Acquisition par la commune d'une parcelle de terrain

À l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a accepté l'acquisition par la commune d'une parcelle de 100 m², sise Chemin du Haut du Bois, auprès de M. et Mme BOUVET Albert au prix de 0,50 € le m². En effet, afin de sécuriser la sortie des véhicules du Chemin du Haut du Bois sur la voie communale n° 3, la commune a décidé d'élargir la patte d'oie sur des terrains appartenant à M. et Mme BOUVET. Les frais d'arpentage et d'acquisition seront à la charge de la commune.

Réforme des rythmes scolaires

Le Conseil municipal a évoqué la réforme des rythmes scolaires, laquelle implique en particulier la prise en charge par les communes de l'animation, sur chaque jour scolaire, d'un créneau horaire de 15H30 à 16H30. La commune devra prendre position sur la date de mise en œuvre de cette réforme. Compte

tenu des nombreuses incertitudes qui perdurent sur cette réforme, et notamment sur les compensations financières envisagées, il semble à l'heure actuelle, plus réaliste de se projeter sur la rentrée scolaire de 2014.

À noter

Dates des prochains conseils municipaux

- Lundi 4 Février
- Lundi 18 Février
- Lundi 25 Mars

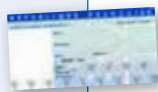
Autres informations municipales

Suppression

des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs

Dans le cadre de la circulaire inter-ministérielle du 20 novembre 2012, nous vous informons de la suppression des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs, documents délivrés auparavant en mairie. Dorénavant, le passeport ou la carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité suffisent pour que les mineurs français franchissent les frontières sans leurs parents.

Aussi, à l'occasion des voyages scolaires, il conviendra de veiller à ce que son enfant ait en sa possession ses papiers d'identités en cours de validité. Nous vous rappelons que les demandes de renouvellement des CNI sont à déposer en mairie **3 mois avant la date du voyage**.



Tarifs municipaux 2013

TARIFS MUNICIPAUX	Tarifs 2012	Tarifs 2013 (+2%)
VENTES DES CAVEAUX CINERAIRES ET DES CONCESSIONS POUR CES CAVEAUX		
Caveaux cinéraires	191	195
Concessions pour les caveaux cinéraires et pour 15 ans	64	65
Concessions pour les caveaux cinéraires et pour 30 ans	128	130
CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE		
Concession de 15 ans	64	65
Concession de 30 ans	128	130
REDEVANCE ASSAINISSEMENT		
Abonnement annuel (part fixe) H.T.	12,06	12,30
Redevance suppl. par m ³ (part variable) H.T.	0,845	0,861
REDEVANCE EAU		
Abonnement	31,31	31,94
Le m ³ - pour la 1 ^{ère} tranche jusqu'à 130 m ³	0,146	0,149
Le m ³ - pour la 2 ^{ème} tranche au delà de 130 m ³	0,107	0,109
Participation pour l'assainissement collectif	1 000	1 000
UTILISATION DE LA SALLE OUESSANT		
Caution de location pour tous les utilisateurs	300	300
Pour les Associations d'Argentré du Plessis seulement :		
Les réunions, assemblées, diverses activités régulières, concours de belote, vins d'honneur	Gratuit	Gratuit
Les soirées dansantes, buffets froids et repas chauds (préparés à l'extérieur)	100	102
Pour les associations extérieures à la commune :		
Assemblées générales, réunions	89	91
Soirées dansantes	175	179
Pour les particuliers et les entreprises :		
Les vins d'honneur/ rencontres après sépulture	63	64
Location de verres (par 100)	12	12
Verre cassé (tarif par verre)	2,35	2,39
location + lavage de verres (par 100)	32	32
Pour les entreprises locales, elles pourront louer :		
La demi-journée	124	126
La journée entière	248	253

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue tous les ans une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Ainsi, 50 000 logements tirés au hasard seront enquêtés sur l'ensemble du territoire.

À Argentré-du-Plessis, cette enquête se déroulera durant 6 trimestres consécutifs à savoir du :

- 18/03/2013 au 06/04/2013
- 17/06/2013 au 02/07/2013
- 16/09/2013 au 01/10/2013
- 16/12/2013 au 04/01/2014

Les argentréens qui seront interrogés seront prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur qui se présentera à leur domicile. Toutes les réponses recueillies resteront anonymes et confidentielles, elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

La participation des enquêtés est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

L'enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées.

A noter :

Pour la première et la dernière enquête, les agents se présenteront au domicile des argentréens. Les enquêtes intermédiaires seront, quant à elles, réalisées par téléphone.

VIE MUNICIPALE

TARIFS MUNICIPAUX (suite)	Tarifs 2012	Tarifs 2013 (+2%)
Pour les entreprises extérieures, elles pourront louer :		
La demi-journée	175	179
La journée entière	350	357
UTILISATION DE LA SALLE DE REUNION DU MOULIN NEUF		
Réunion entreprise	50	51
UTILISATION DE LA SALLE CEZEMBRE (salle restaurant scolaire)		
Associations et Particuliers Argentréens	156	159
Associations et Particuliers Extérieurs	188	192
Supplément chauffage du 15 octobre au 15 avril	27	27
Caution	300	300
GÎTE D'ETAPE		
La nuitée en semaine, de 18 h le soir à 14 h le lendemain	11,07	11,29
La nuitée les samedis, dimanches et vacances scolaires	14,76	15,05
Location de draps	2,46	2,51
LOCATION DU BARNUM		
Associations locales et conseils de quartier	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures et EPCI pour utilisation locale	188	191
LOCATION DU VIDEO PROJECTEUR		
Caution associations locales	300	300
LOCATION DE BARRIERE		
Location pour 3 jours (prix d'une barrière)	1,84	1,87
Location pour plus de 3 jours	3,67	3,75
BIBLIOTHEQUE		
Cotisation annuelle par famille	20	20
Coût du renouvellement d'une carte en cas de perte, détérioration...	2	2

POUR MÉMOIRE	Tarifs 2011/2012	Tarifs 2012/2013
RESTAURATION à compter 01/09/2012 (Délibération du 18/06/2012)		
Enfants habitant Argentré du Plessis	3,90	4,05
Enfants extérieurs	4,30	4,45
Enseignants	4,90	5,05
GARDERIE à compter 01/09/2012 (Délibérations du 18/06/2012)		
Enfants habitant Argentré-du-Plessis		
Garderie du matin de 7h30 à 8h35	2,18	2,18
Garderie du matin de 8h20 à 8h35	1,68	1,68
Garderie du soir jusqu'à 17h45	2,18	2,18
Garderie du soir après 17h45 jusqu'à 18h30	2,43	2,43
Enfants extérieurs		
Garderie du matin de 7h30 à 8h35	2,43	2,43
Garderie du matin de 8h20 à 8h35	1,93	1,93
Garderie du soir jusqu'à 17h45	2,43	2,43
Garderie du soir après 17h45 jusqu'à 18h30	2,68	2,68

Cérémonie des vœux 2013

Vendredi 11 janvier, vous avez été nombreux à la présentation des vœux du Maire à la population. Lors de cette soirée, Monsieur Emile Blandeau a rappelé les grands chantiers et événements de l'année 2012 et a présenté l'ébauche des grands projets 2013 à savoir :

- La réalisation des travaux de viabilisation de la première tranche de la Zone d'Aménagements Concertés de « Bel Air » suivie de la commercialisation des terrains au cours du dernier trimestre 2013,
- La construction d'une canalisation d'assainissement de 2,2 Kms, qui desservira tout le quartier de « La Croix Perrault » ainsi que les zones urbanisables de ce secteur,
- La construction de la Ligne à Grande Vitesse (L.G.V.),
- La construction de l'agrandissement de l'école Jean-Louis Etienne (travaux en cours),
- L'aménagement d'un nouvel espace d'accueil de loisirs périscolaires pour les enfants dans l'enceinte des locaux de l'école Jean-Louis Etienne,
- La réflexion sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remettre officiellement la bannière du Bagad d'Argentré-du-Plessis à ses membres, bannière offerte par la municipalité afin de promouvoir Argentré-du-Plessis lors des prestations du Bagad hors de la commune.

Par ailleurs, Monsieur Pierre Fadier, premier adjoint, a été honoré pour ses 35 années d'investissement pour notre commune en tant qu'élu. La médaille d'or d'honneur régionale, départementale et communale, lui a été remise par Monsieur Dominique De Legge, Sénateur-Maire du Pertre.



LE
**CHIFFRE
DU MOIS**



504,70 kg*

C'est le poids moyen des déchets déposés en 2011 par chaque habitant* faisant partie du secteur géré par le Smictom Sud-Est 35**. Soulignons, au niveau du département d'Ille-et-Vilaine que la moyenne est de 547 kg par habitant.

La municipalité invite chacun d'entre nous à poursuivre ses efforts !

* donnée comprenant la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective, le verre, les apports à la déchèterie et aux plateformes communales.

** Chiffre basé sur la population INSEE 2009 soit 122 765 habitants.

Restaurant « Le Sévigné »



Alors que la rumeur annonçait la fermeture fin décembre du restaurant « Le Sévigné », Monsieur et Madame Guillard, ses propriétaires, démentent ces allégations : « Soucieux de pouvoir poursuivre notre activité en toute sérénité, nous souhaitons mettre fin à cette rumeur qui nous crée un préjudice moral et commercial. En attendant de vous accueillir dans notre restaurant, nous vous souhaitons à tous, une bonne et heureuse année 2013 ».

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30.
Le week-end, ouvert exclusivement pour des banquets (sur réservation).
Restaurant « Le Sévigné », 02 99 96 53 73
18 rue du GI Leclerc, Argentré-du-Plessis

Association « Le Relais »



L'association « Le relais » est une structure qui s'adresse aux habitants des 7 cantons du Pays de Vitré. Une de ses missions consiste à mettre en relation les personnes à la recherche de personnel et les demandeurs d'emploi.

Les offres de travail émanent de professionnels toutes catégories confondues (entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs, collectivités locales...) qui, en raison d'un surcroît d'activité, de travaux ponctuels ou d'un remplacement d'un congé maladie, recherchent du personnel. Les particuliers peuvent également déposer des annonces pour des missions d'aide à la personne (heures de ménage, repassage, entretien extérieur...).

Contact :

Association « Le Relais » : 02 23 55 15 60
Forum de la Trémoille, Vitré



« Le Relais », chantier d'insertion

Au Theil de Bretagne, depuis fin 2012, deux encadrants techniques et 18 salariés en insertion cultivent des légumes biologiques dans l'exploitation baptisée « Le Pays fait son Jardin ». Les légumes récoltés sont mis en vente auprès des adhérents du Pays de Vitré qui récupèrent chaque semaine leur panier de produits de saison. Il existe actuellement 3 lieux de retrait : le Theil de Bretagne, La Guerche de Bretagne et Vitré. Pour adhérer et recevoir son panier de légumes hebdomadaire, n'hésitez pas à contacter l'association.

Contact :

Association « Le Relais » : 02 99 43 60 66
6, rue Louis Pasteur, Retiers
lerelais.retiers@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Le Cin'évasion ouvre ses portes !

Les bénévoles du Cin'Evasion proposent aux argentréens de venir découvrir les nouveaux équipements **le dimanche 3 février 2013 de 10h00 à 16h30**. À cette occasion, vous pourrez visiter la nouvelle cabine de projection, visionner des bandes annonces en 3D et voir le déroulement des travaux au travers d'une exposition de photos.



Jeu-Concours Cin'Evasion 2013

Pour tenter de remporter une carte d'abonnement de 10 entrées, des places de cinéma et des affiches de films, participez à notre Jeu-Concours en répondant aux questions suivantes :

- Combien y a-t-il de places dans la salle du Cin'Evasion ?
a) 153
b) 155
c) 158
- Quel est le nom du président de la section cinéma des Jeunes d'Argentré ?
a) Pamela Brahimi
b) Daniel Sauvage
c) Pierre Moulignier
- Quel est le tarif du Ciné Bambino ?
a) 2.90 €
b) 3.90 €
c) 3.50 €
- Quel est le nom de la marraine de Cin'Evasion ?
a) Pauline Etienne
b) Marion Cotillard
c) Mélanie Laurent
- Quel était le nom du cinéma avant Cin'Evasion ?
- Quel était le nom de l'ancienne machine de projection ?

Association « Les Comédiens du soir »

« Les Comédiens du Soir » vous donnent rendez-vous au Centre culturel "Le Plessis-Sévigné" où ils auront le plaisir de vous présenter "J'Y CROIX PAS" comédie de Noël PIERCY.

Il s'agit d'un vaudeville qui se passe au couvent des Sœurs Repentantes, où, il faut bien l'avouer, la Mère Supérieure est complètement dépassée par les événements et ne comprend rien à ce qui se passe, parce que trop occupée par sa relation on dira, un peu particulière avec l'Evêque. S'ensuit, toute une série de situations et autres péripéties hilarantes....

En 1^{ère} partie, l'atelier des enfants produira quelques saynètes.



Infos pratiques :

Représentation au Centre culturel

« Le Plessis Sévigné » :

- Vendredi 8, samedi 9 février à 20h30
- Dimanche 10 février à 15h
- Mardi 12, vendredi 15, samedi 16 février à 20h30
- Dimanche 17 février à 15h
- Mardi 19 février à 15h

Tarifs :

- Adultes : 6 €
- Enfants moins de 12 ans : 3 €

Réservation :

- Par téléphone au 02 99 96 80 99
- Sur place les jours de représentation (sous réserve de places disponibles)

LES BONS SONT À REMETTRE LE JOUR DE LA PORTE OUVERTE.

Nom et prénom :

N° de téléphone :

Question 1 : Question 3 :

Question 2 : Question 4 :

Question 5 :

Question 6 :

Micro crèche «Les Mini Pouss'»



À l'occasion de l'ouverture de la micro crèche « Les Mini Pouss' », Anne-Sophie Travers, Présidente accompagnée de Francine Thomas et de Virginie Patron, membres de l'association, nous présentent cette nouvelle structure d'accueil de la petite enfance.



L'équipe des bénévoles : de gauche à droite : Francine Thomas, Virginie Patron, Aurélie Breton, Laurence Bouvier, Anne-Sophie Travers, Alice De Forges, Patricia Géraud.

Pourquoi avoir créé une micro-crèche à Argentré-du-Plessis ?

La Halte Garderie « Croc Lune » ne répondait plus aux besoins des familles. En effet, les parents devaient à tour de rôle encadrer les enfants. De plus, la structure était ouverte seulement 2 fois par semaine et cette organisation était difficilement conciliable avec l'activité professionnelle des familles. Par conséquent, on accueillait de moins en moins d'enfants. De ce constat, et souhaitant préserver un mode de garde accueillant collectivement les enfants de moins de 4 ans, nous avons pris contact avec M. le Maire et Mme Sockath (Adjointe à l'Enfance, Jeunesse, Santé, Affaires Sociales), afin de trouver une solution. La mairie nous a proposé de monter une association de parents. L'idée de la micro-crèche « Les Mini Pouss' » est née. Depuis la création de l'association le 24 avril dernier, nous travaillons ensemble sur la réalisation de ce projet.

Pouvez-vous nous présenter votre nouvelle association ?



La micro-crèche est gérée par notre association « Les Mini Pouss' » qui, elle même, est rattachée à la Fédération ADMR.

Elle accueille 10 enfants (plus une place d'urgence) de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Ce nouveau mode de fonctionnement permet un accueil attentif et individualisé de l'enfant et de sa famille. Les objectifs principaux sont d'amener l'enfant progressivement vers l'autonomie et de favoriser sa socialisation, son éveil et son épanouissement.



Pour mener votre projet, quels ont été vos principaux interlocuteurs ?

Pour monter le dossier de création de la micro-crèche, une cadre technique de l'ADMR nous a prêté main-forte pour le volet administratif. Des contacts et des renseignements ont été pris auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et de l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Ces différents organismes veillent au respect des normes d'hygiène et de sécurité. Des travaux ont ainsi été réalisés pour obtenir l'agrément délivré par le Conseil Général. Enfin la mairie d'Argentré-du-Plessis nous a fortement soutenu dans la réalisation de ce projet.

Qui assure l'accueil et l'encadrement des enfants ?



De gauche à droite : Katy, auxiliaire de puériculture, Vanessa, Julie et Mélanie, les assistantes d'accueil, et Valérie, Educatrice de Jeunes Enfants

Des professionnels de la petite enfance ont été recrutés :

- Une Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) : elle a défini, avec les bénévoles de l'association, le projet éducatif et pédagogique ainsi que le règlement de fonctionnement de la micro-crèche. Elle coordonne l'ensemble de l'équipe.
- Une auxiliaire de puériculture : en plus de l'encadrement des enfants, elle a pour mission de veiller au respect de l'alimentation des enfants et des normes d'hygiène (des enfants, du bâtiment, du linge...). Les repas sont livrés en liaison froide et réchauffés sur place, ce qui garantit leur qualité gustative.
- Trois auxiliaires Petite Enfance : elles encadrent les enfants et mettent en place, avec l'auxiliaire de puériculture, des ateliers de motricité, d'éveil...

En somme, une équipe de cinq personnes accueille les enfants dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à leur épanouissement. Du fait du nombre restreint de places, la micro-crèche est un espace privilégié et familial qui permet de tisser une relation personnalisée avec chaque enfant. Sans oublier les mamies bénévoles qui viennent une matinée par semaine et dont l'intervention est très appréciée par les tout-petits, cela permet de créer un lien intergénérationnel.

Avez-vous des projets pour votre association ?



Nous avons le souhait de répondre avant tout aux besoins des familles. Dans l'optique de toujours améliorer l'accueil des enfants, nous serons attentives aux remarques des parents. Nous nous assurerons que ce nouveau fonctionnement corresponde réellement à leurs attentes.

Une fois que l'association aura bien pris ses marques, nous nous appliquerons à monter les nombreux projets qui nous tiennent à cœur : mettre en place le projet passerelle (favorisant l'entrée des enfants à l'école), faciliter l'accès aux enfants en situation de handicap, développer des temps axés sur le culturel et l'artistique (grâce notamment aux infrastructures municipales), sensibiliser les enfants à la nature (au travers d'un potager, d'une alimentation...).

D'un point de vue plus pratique, nous avons pour projet de continuer à améliorer le confort des enfants, en développant l'espace jeux intérieur et extérieur des P'tits loups. A ce titre, nous sommes ouverts à toutes propositions de contribution pour que ces projets aboutissent.

Reste-t'il des places ?



La micro crèche a ouvert ses portes avec un effectif d'une quinzaine de familles, qui ont des temps d'accueil pour leur enfant répartis sur la semaine. De nombreuses demandes nous sont déjà parvenues pour une rentrée en mars, avril, mai et même septembre.

Pour la rentrée de septembre, nous déciderons de l'admission des enfants lors de la prochaine commission d'admission qui aura lieu courant avril. De fait, nous informons les familles qui souhaiteraient une place pour la rentrée, de la nécessité de retirer un dossier de préinscription à la micro crèche pendant les horaires d'ouverture, ou par mail, avant fin mars.

Contact :

Micro-crèche « Les Mini Pouss' »
9, rue Alain d'Argentré,
35 370 Argentré-du-Plessis / 02 23 55 06 16
lesminipouss.argentreduplessis@gmail.com

ZOOM SUR LES TRAVAUX

Suite au changement de statut, l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil Général ont imposé à la commune un certain nombre de travaux pour l'ouverture de la micro crèche.

Outre les travaux réalisés par les entreprises, les agents des Services Techniques de la ville sont également intervenus au cours du second trimestre 2012. Ils ont ainsi effectué :

- L'aménagement d'une cuisine
- La rénovation du sol de la cuisine
- Les peintures intérieures de l'ensemble du bâtiment
- L'aménagement des abords



BLOC NOTES

État-civil

NAISSANCES		
06/12	Maud PENHOUE	4 rue Claude Monet
10/12	Loan GARCIA	8 rue Paul Gauguin
21/12	Léo TURCAS	La Petite Guilloisière
22/12	Luis COLOMBEL	5 square Auguste Renoir
24/12	Mérelise MAROTTE	37 rue d'Anjou
27/12	Klervie BOUVIER	La Dalvadière
30/12	Louise LOCHIN	2 rue du GI Leclerc
DÉCÈS		
03/12	Denise PERDRIEL née VERON 72 ans	5 rue Ambroise Paré
05/12	Agnès DURAND 90 ans	5 rue Ambroise Paré
07/12	Germaine RENOUX née LODIEL 82 ans	5 rue Ambroise Paré
09/12	Christian LE RUYET 58 ans	2 place Robert Schuman, Vitré
25/12	Paul RAVENEL 90 ans	5 rue Ambroise Paré

Votre marché hebdomadaire : le jeudi matin de 8h à 13h



Tous les jeudis, place de la Poste, se tient le marché hebdomadaire. Vous pouvez retrouver les commerçants qui vous proposent fruits, légumes, poissons, viandes, produits fermiers, fromages, galettes, crêpes...

Quelques numéros importants à connaître :

Maison Médicale
45 rue de Paris 35500 VITRE - 02.99.75.55.66
Consultation sur rendez vous tous les soirs de la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous ouverte tous les soirs et du samedi 18h au lundi 9h, composer le 3237 (0.34 € la minute à partir d'un poste fixe).

Cin'Évasion



La Stratégie de la poussette

Vendredi 25 Janvier - 20h30
Samedi 26 Janvier - 20h30
Dimanche 27 Janvier - 17h00



L'Homme qui rit

Mercredi 23 Janvier - 20h30
Dimanche 27 Janvier - 20h30



Les Bêtes du sud sauvage

Jeudi 24 Janvier - 20h30
Lundi 28 Janvier - 20h30



Max

Jeudi 31 Janvier - 20h30
Samedi 2 Février - 20h30
Dimanche 3 Février - 20h30
Mardi 5 Février - 20h30



Espace INFO → ENERGIE :

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables... Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'espace INFO→ENERGIE des Pays de Fougères et Vitré-Porte de Bretagne (service de conseils gratuits) au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Jeudi 24 janvier	- Club de l'amitié, concours de belote, 14h - salle Ouessant. - Club de Forme Gym.V, Assemblée Générale, 20h30 - salle Ouessant.
Vendredi 25 janvier	Association Dojo du Plessis, Assemblée Générale, 20h salle Belle-Ile (à côté de la piscine).
Samedi 26 janvier	Réunion d'accueil des futurs élèves de 6 ^{ème} , 10h30 - Collège du Groupe Scolaire La Salle St Joseph.
Dimanche 27 janvier	Loto au profit de l'association Argentré-Roumanie, 14h - Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».
Dimanche 3 février	Porte ouverte du cinéma de 10h00 à 16h30 - Cin'Evasion, rue Ambroise Paré.
Mardi 5 février	Club de l'amitié, après-midi dansant animé par Yannick Sourdin (tarif 5€, goûter offert), 14h - restaurant « Le Sévigné ».
Samedi 9 février	Porte ouverte du collège et de l'école primaire du groupe scolaire La Salle St Joseph de 9h30 à 12h.
Du 8 au 19 février	Spectacle « J'y crois pas » par l'association « Les Comédiens du soir » - Centre culturel « Le plessis Sévigné ». Renseignement et réservation au 02 99 96 80 99 (dates et horaires page 7).
Jeudi 14 février	Club de l'amitié. Après-midi détente, randonnée pédestre, belote, palets et jeux divers, 14h - salle Ouessant.
Samedi 16 février	Opération « un arbre, un enfant » organisée par la municipalité. Plantation d'un arbre par tous les enfants nés en 2012.
Lundi 25 février	Collecte de sang de 10h à 13h et de 15h à 18h30 - salle Ouessant.
Vendredi 1 ^{er} mars	Club de l'amitié, concours de belote interclubs, 14h - salle Ouessant.
Samedi 16 mars	Saison culturelle du « Plessis-Sévigné », spectacle « Qu'est-ce » par la Troupe CASUS DELIRES, 21h Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».